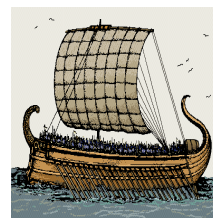




Villeneuve-la-Galère Info



GREVE AU COLLEGE GEORGES POMPIDOU !!! ???

SUD Education 92 a déposé un préavis de grève à partir du 8 février concernant le collège Pompidou.



Il est demandé : l'arrêt des tracasseries administratives envers les salariés, **plus d'heures dans la Dotation Horaire Globale** (non à la suppression de 62h), des embauches de personnels, le soutien de l'administration locale pour le bon fonctionnement de l'établissement, la prise en compte des souffrances tant psychiques que physiques des personnels, des conditions de travail décentes pendant les travaux, le respect des droits syndicaux.

SUD Education Villeneuve-la-Garenne attire l'attention sur les personnels sous statuts précaires. Au collège Georges Pompidou ils revendiquent **le respect et la dignité**, le renouvellement des contrats, une réduction du temps de travail : **35 h** pour un temps plein et **17,5h** pour un mi-temps (41 h ETP hebdomadaire c'est beaucoup trop) !...

Mais aussi la prime ZEP et la titularisation, c'est-à-dire un vrai métier avec une vraie formation.

GREVE AU COLLEGE EDOUARD MANET !!! ???

La section SUD Education du collège Manet informe que les personnels du collège se mettront en grève à partir du 8 février si les heures, les postes attribués à l'établissement restent ce que l'Inspection Académique a annoncé qu'ils seront.

Les enseignants expliquent leur motivation dans ce texte : « La Dotation Horaire Globale n'est pas acceptable. En effet, les 798 heures octroyées (hors UPI) sont très insuffisantes et conduirait notre établissement, classé APV, ZEP, et Plan anti-violence, à faire un choix impossible : renoncer à certains projets, pourtant soutenus par les IPR et indispensables dans un collège comme le nôtre ou accepter des effectifs de 27 élèves par classe en 3^{ème} et de 26 élèves par classe en 5^{ème}. Les prévisions sous-estiment largement le nombre d'élèves présents dans l'établissement.

Nous protestons donc contre **le manque des moyens** donnés à notre établissement et demandons pour assurer un enseignement de qualité, qui réponde aux besoins essentiels de nos élèves, une **dotation complémentaire permettant la création d'une classe de troisième (soit 31 heures) et d'une classe de cinquième (soit 25.5 heures)** supplémentaires, soit un ajout de 56,5 heures (nos heures actuelles permettant seulement de limiter les effectifs des autres niveaux).

Nous ne pouvons plus continuer de travailler avec des élèves dont nous savons l'avenir sacrifié par le manque de moyens accordé à notre établissement (et plus généralement à l'ensemble des établissements). »